

LISTE MANSONNIENS, JE M'ENGAGE POUR VOUS

Qu'arrive-t-il donc à notre beau centre-ville ?

Quand les immeubles menacent de s'écrouler et les conduites d'eau majeures éclatent, il y a de quoi s'inquiéter !

Défaut d'entretien ou vétusté des infrastructures, Maisons-Laffitte livre depuis quelques temps un visage meurtri. Fini le charme des immeubles construits à la fin du 19^e siècle, l'arrière du décor est parfois très inquiétant pour ses occupants.

Quand le tréfonds, emporté par les fuites d'eau, se transforme en gryère, comment garantir que le sol ne se dérobera pas sous le poids des immeubles ?

C'était précisément ce phénomène qui a conduit à de lourds travaux dans le sous-sol de la caserne de pompiers. Il aura fallu 5 mois de travaux, 300 forages, 50 tonnes de béton injectés et 210 000 euros pour sécuriser le bâtiment.

Mais l'urgence ne se limite pas aux fuites d'eau ! **Il y a urgence également pour nos commerçants sinistrés de l'avenue Longueil. S'ils ne rouvrent pas rapidement, ce n'est plus simplement leur immeuble qui est en péril mais leur commerce tout entier !** Comment peut-on raisonnablement prendre un arrêté de péril sans se soucier des suites pour les commerçants ?

Monsieur le Maire, ce n'est pas une affaire privée, il s'agit de notre **patrimoine commerçant** qui risque de perdre des figures historiques, présentes depuis plus de 20 ans.

La Municipalité dispose des moyens financiers suffisants lui permettant de créer des locaux modulaires temporaires servant de boutique à ces commerçants. D'autant que la place du Maréchal Juin offre l'espace nécessaire dont ils ont besoin.

Partir ou mourir, ces commerçants n'auront bientôt plus le choix si la Ville ne les aide pas. C'est aussi simple que ça.

Arrêtons de tergiverser sur des questions de responsabilités, Monsieur le Maire, agissez !

Bien à vous,

Amélie THEROND KERAUDREN, *Conseillère municipale*
Avec la participation de Jean-Claude GIROT, Conseiller municipal